Prévention en cas de coupure de courant



Patient à haut risque vital (personnes placées sous appareil respiratoire…), inscrivez-vous sur la liste « Patients à haut risque vital » gérée par l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire. Vous bénéficierez d'un service d'information particulier.

1-Téléchargez et renseignez les 2 formulaires de demande ci-dessous :
> Formulaire cerfa n°10401*02 : https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/media/102506/download?inline
> Certificat médical : cliquez ici.

2-Transmettez les documents à l'Agence régionale de santé 49 en adressant une copie à ENEDIS aux coordonnées indiquées ci-dessous :

Agence régionale de santé 49
Par mail : ARS-DT49-SPE@ars.sante.fr
Ou par courrier postal à :
Agence régionale de santé – DT49
Direction de la Santé Publique et Environnementale
Département Santé Publique et Environnementale de Maine-et-Loire
26 ter, rue de Brissac
49047 ANGERS Cedex 01.

ENEDIS
Par mail : nantes-e-cad@enedis-grdf.fr
Ou par courrier postal à :
ENEDIS PDL
Traitement PHRV – CAD
13 Allée des Tanneurs
44040 NANTES Cedex.

En savoir plus : cliquez ici.